

Commission 4

Prévention du décrochage – Accompagnement de l'élève – Parcours scolaires.

Compte rendu de la réunion de 15 décembre 2010 au CIO de Niort

***Présents :** Mrs et Mmes les proviseurs, principaux et adjoints des collèges de Mauzé, Chef Boutonne, Celles, Ph de Commynes, Marie Curie, G Barré, P Guérin, Chef Boutonne et le directeur du CIO de Niort.*

Un premier tour de table est proposé pour faire un état des besoins, des propositions et des remarques :

Les parcours dérogatoires

Ils participent à l'accompagnement de l'élève et à la prévention du décrochage, quelques problèmes « techniques » demeurent :

- La durée qui ne facilite pas l'élaboration d'un calendrier sur 3 mois.
- La demande de renouvellement devrait être allégée ou tacite.
- Le rattrapage des cours manqués, notamment la LV2, n'est pas facile. (réponse possible : sur les cours de LV2 avec l'assédu)
- Le contenu du parcours dérogatoire devrait se faire majoritairement sur la motivation, l'appétence scolaire, et sur la construction d'un projet d'orientation.

L'évaluation par compétence peut être, du fait d'un parcours dérogatoire, difficile à mettre en place, d'où problème pour le DNB et l'orientation (alors que ces deux sujets devraient être traités avec la plus grande attention pour ces élèves).

Tour d'horizon des sensibilités en EPLE

Tout d'abord la sensibilisation et la formation aux problématiques du décrochage et de l'accompagnement n'est pas chose facile auprès des équipes.

En LP il y a une concentration des CSP défavorisés, les équipes ont compris l'intérêt de l'individualisation des parcours, notamment en terme d'horaire, de pratiques pédagogiques ; la difficulté de la gestion des horaires n'empêche pas la mise en place d'horaires adaptés pour ces parcours. Il y a notamment une grande souplesse possible en DP6.

En collège, il est plus difficile de faire admettre ce type d'organisation alors que l'individualisation et la souplesse de certains horaires pourraient apporter des solutions. L'annualisation des moyens pourrait être un début de solution : tailler dans tous les cours pour posséder un capital horaire disponible en cours d'année (ex : retirer 5 mn par discipline/an).

Des dispositifs comme le dispositif relais pourrait être créés en interne dans les collèges ; cela se pratique dans d'autres académies où les enseignants du DR se déplacent en collège.

Conseil de discipline et absentéisme

Le CD apparaît plus comme une sanction que comme une mesure éducative ; de rares établissements disent ne jamais y avoir recours ; pour les autres, la décision d'exclusion définitive paraît être la règle dès lors qu'il se réunit.

De ce fait, la commission vie scolaire devrait en amont avoir plus d'importance et devrait être instaurée plus rapidement pour ne pas avoir à multiplier les CD.

Concernant l'absentéisme, le positionnement des familles peut paraître dans bien des cas ambiguë, protecteur mais aussi demandeur. Le pouvoir du chef d'éple peut paraître réel (suspension de bourses, signalement à l'ia...), mais la réalité est un peu autre ; en LP le seuil de tolérance horaire est plus souple qu'en collège.

La collaboration des familles paraît dans tous les cas indispensable. L'organisation de réunions sur ce sujet paraît nécessaire.

L'exemple est donné de LP qui organisent un accueil personnalisé de nouveaux arrivants de manière à favoriser le dialogue présent et à venir ; ce peut être une invitation personnalisée par groupe, par filière ...

Le lien avec la famille est encore une fois central ; les n° de téléphone ne sont pas toujours opérationnels ; l'envoi de SMS sur téléphone de parents ou celui des élèves paraît plus efficace.

Il ressort donc que le lien avec les jeunes ou leur famille qui devrait être plus efficace avec tous les moyens mis à disposition est au contraire ténu tant ce lien peut être rompu, interrompu, ou inefficace en situation de crise.

La mise en place d'entretiens individuels des nouveaux arrivants dans certains lycées apparaît efficace pour la suite des événements (pédagogiques, organisation, interventions plus rapide, confiance réciproque) ; ces entretiens se font en équipe élargie (COP, CPE, AS...)

Un outil de liaison efficace collège/lycée paraît souhaitable mais pas encore vraiment en place ; il pourrait être mis en œuvre avec le livret personnel de compétence.

Axes de travail

Liaison collège/lycée : fiche à mettre en place sur le suivi de l'élève (PPRE, parcours déroq, PAI, problèmes ou remarques particulières) ; la forme de cette fiche pose question : papier ou numérique ? Quid de la CNIL ?

Parcours/accompagnement « accompagnement relais »

Calendrier prévu

Prochaine réunion : *à définir*

Cette date entre en conflit avec l'AG du bassin. Une nouvelle date sera donc proposée aux membres de la commission.

Pour la commission,
Jean Paul Réginensi